



Co-Construire le PPA

Il y a un peu plus de 20 ans que la loi dite de 2002.2 était promulguée et faisait état de l'obligation pour les ESMS de mettre en place des PPA. Aujourd'hui, cet outil est la pierre angulaire des modalités d'accompagnement proposées aux personnes en situation de handicap. Sachons le bâtir et le faire vivre.

Modalités

- Public : Tous
- 2 jours
- Aucun prérequis

Moyens & ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Engagement de l'APAJH, charte droits et libertés et outils Sérafin-PH (Expression)
- Procédures et outils qualité
- Etudes de situations apportées par les stagiaires ou le formateur
- Evaluation tout au long de la formation

Pour aller plus loin

Vous aimerez aussi les formations « Écrits professionnels » ou encore « Mener des entretiens »

Coût, devis, lieu et dates : nous contacter

Notre programme

Objectifs :

- Savoir réaliser un PPA, de son élaboration à son évaluation en passant par sa rédaction.
- Comprendre les obligations liées aux PPA
- Bâtir une démarche de PPA avec la Personne en Situation de Handicap
- Utiliser les outils qui formalisent le PPA

Contenu :

- Identifier le contexte légal du PPA : droits des PSH, accès au dossier, intervention des parents/familles/proches aidants...
- Connaître et suivre les étapes de construction du PPA : phases et personnes impliquées tout au long du PPA
- Appréhender la dynamique de co-construction du PPA : contrat triangulaire pour clarifier les rôles de chacun, la parole de la Personne en Situation de Handicap et sa retranscription, l'apport de l'équipe
- Utiliser les méthodes et outils support du PPA : entretiens, outils APAJH, support PPA, Expression (évaluation des attentes aux besoins, nomenclature Sérafin-PH)
- Réaliser une évaluation : suivi du PPA, amélioration continue et outils qualité

Contactez-nous

formation@apajh.asso.fr

Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine -75755 Paris cedex 15